

# Séjours linguistiques vacances aux Printemps en partenariat avec Prolingua

la SRIAS Bretagne, propose 1 séjour linguistique à l'étranger à destination des enfants des agents de l'Etat, actif.ve.s ou retraité.e.s.

" l'Anglais au soleil" à Malte du 16 au 23 Avril pour les 14/17 ans .

.Départ de Rennes en train.

**\*Obligatoire**



1. Pour voyager, votre jeune a-t-il le Pass vaccinal complet \*

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

2. Celui-ci a-t-il déjà participé à un séjour linguistique à l'Étranger proposé par la SRIAS Bretagne :

*Une seule réponse possible.*

2021

2022

3. Celui-ci a-t-il déjà participé à un séjour linguistique en Bretagne proposé par la SRIAS Bretagne :

*Une seule réponse possible.*

2020

2021

2022

4. Ministère d'appartenance des parents: \*

*Une seule réponse possible.*

- 206
- 207
- 208
- 209
- 210
- 216
- 221
- 223
- 256
- 470
- 501
- 540
- 550
- 877
- 878
- Autre code ministériel
- retraité.é

5. Si retraité.e, préciser le ministère :

---

6. Si autre code ministériel, merci de préciser :

---

7. Département de résidence : \*

*Une seule réponse possible.*

22

29

35

56

8. NOM de l'agent demandeur \*

---

9. PRENOM de l'agent demandeur \*

---

10. Adresse postale Complète de l'agent demandeur \*

---

---

---

---

---

11. Mail professionnel de l'agent demandeur

---

12. Mail personnel de l'agent demandeur \*

---

13. Téléphone de l'agent demandeur \*

---

14. NOM du ou de la conjoint.e :

---

15.

---

16. NOM de l'enfant qui souhaite partir

---

17. PRENOM de l'enfant

---

18. Date de naissance de l'enfant (JJ/MM/AA)

---

19. Âge (en chiffres uniquement SVP)

---

20. Votre enfant est-il porteur de handicap ? \*

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

21. Merci de préciser :

---

Paiement et justificatifs.

**Pour information**

"L'anglais au soleil" à Malte du 16 au 23 avril 2023

- Prix public 1540€
- Participation SRIAS à hauteur de 730€
- Reste à charge de la famille 810€

RÈGLEMENT par chèque, établi à l'ordre de Prolingua ou Chèques vacances

22. Merci d'indiquer \*

*Une seule réponse possible.*

- chèques
- chèques vacances

**PRO LINGUA "OPERATION SEJOURS SRIAS"**

Le règlement et votre bulletin de salaire/pension ainsi sont à envoyer à :

**OPÉRATION SRIAS SÉJOURS LINGUISTIQUES"**

**PRÉFECTURE DE RÉGIONS**

**3 RUE Martenot**

**35000 RENNES**

Merci de joindre aussi la copie de la carte d'identité de votre enfant. celle ci doit être valide au retour du voyage. ( vous pouvez aussi l'envoyer par mail : [srias bretagne@gmail.com](mailto:srias bretagne@gmail.com))

DATE LIMITE DE réception : Vendredi 17 Février 2023.

Ne Pas oublier, si je pars :

23. Pour bien voyager, il vous faudra :

*Une seule réponse possible.*

- la carte d'identité de mon enfant valide après son retour
- la carte européenne d'assurance maladie est importante pour voyager en toute tranquillité
- l'autorisation de sortie du territoire CERFA N°156-46\*01
- la copie de la carte d'identité du signataire de l'autorisation ( valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Copie du livret de famille si l'enfant ne porte pas le nom du signataire ( document obligatoire pour voyager)
- mon pass vaccinal à jour
- si je pars une photo ( pour le complément de dossier)

---

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms